Déclaration sur la reprise des émissions de la chaîne de télévision NTDTV, en Chine, par le canal d'Eutelsat

2009/2011(DCE) - 03/02/2009 - Déclaration écrite

Le Parlement européen a fait une déclaration sur la reprise des émissions de la chaîne de télévision NTDTV, en Chine, par le canal d'Eutelsat.

Le Parlement rappelle tout d’abord que NTDTV est un diffuseur télévisuel à but non lucratif et la seule chaîne de télévision indépendante de langue chinoise à émettre vers la Chine depuis 2004. Il indique également qu'Eutelsat a interrompu les émissions de NTDTV vers la Chine depuis l e 16 juin 2008, quelques semaines avant les Jeux olympiques, invoquant des raisons techniques, mais sans fournir d'autres explications.

Dans ces conditions, les parlementaires appellent Eutelsat à reprendre sans délai la transmission de NTDTV vers la Chine et d'expliquer les raisons de l'interruption de cette transmission. Ils invitent également la Commission et les États membres à prendre les mesures nécessaires pour contribuer à la reprise des émissions de NTDTV vers la Chine et à promouvoir l'accès à des informations non censurées.